

Communiqué de presse inter-associatif

Communiqué du 5 janvier 2026



Renard non coupable, stoppons l'acharnement.

Dans le cadre du renouvellement pour trois ans des listes d'ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts) le collectif renard Poitou-Charentes regroupant plus de 20 structures naturalistes demande au préfet de chaque département du Poitou-Charentes l'arrêt de la destruction des renards, car rien ne le justifie, et donc le retrait du renard de la liste des ESOD.

Écoutons la science et les autorités compétentes, et laissons les renards vivre en paix

- L'Agence nationale pour la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) « considère que le motif sanitaire (pour lutter contre la transmission de l'échinococcosis notamment) ne justifie pas le classement ESOD du renard ».
- La fondation pour la recherche sur la biodiversité, demande la révision de la

définition des ESOD, ainsi que la vérification des dégâts et l'amélioration des fiches de déclaration.

- Les chasseurs du Doubs associés à la faculté de Besançon constatent qu'avec chasse ou sans chasse, les dégâts n'augmentent pas et la population de renard reste stable.
- L'Inspection de l'Environnement demande l'abrogation des listes d'ESOD et réclame une approche plus basée sur la connaissance et la prévention.

Soyons pragmatiques

Après des années de chasse et de persécution, avec pourtant un demi-million de renards tués tous les ans, nous ne constatons aucun résultat. Alors que dans le même temps au Luxembourg où l'espèce n'est pas chassée la population de renard reste stable, certaines maladies régressent et il n'y a pas plus de prédation.

Abandonnons nos préjugés

Certes le renard est carnivore mais son utilité n'est plus à démontrer. C'est un prédateur de rongeurs : qui ferait ce travail à sa place ? C'est un équarrisseur et un consommateur de bêtes malades ou faibles. Enfin, le grand public apprécie d'observer ce bel animal.

Encore une fois travaillons plutôt sur la préservation, l'amélioration des milieux, sur la protection des élevages et la réduction des produits toxiques ; la nature s'en portera bien mieux ! et nous aussi.



Agir pour la biodiversité



CONTACT PRESSE :

Daniel Gilardot – Conseiller territorial de la LPO Poitou-Charentes
07 83 48 99 59